

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 30 mai 2022 à 19H00

Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Nino MANZINI, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Gwennaëlle BOMBART, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins.
Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Conseillers

POINTS URGENTS

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS

Objet n°39 - Question orale du Conseiller Laurent LAUVAUX au sujet de la voiture partagée.

Les membres du Conseil communal prennent connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Laurent LAUVAUX relative à la voiture partagée :

« Il y a 5,9 millions de voitures privées en Belgique » selon le site Ecoconso (<https://www.ecoconso.be>). Cet objet, souvent indispensable, reste pourtant à l'arrêt 90% du temps, garé en attente d'être utilisé. Pendant ce temps, d'autres personnes peuvent avoir besoin d'une voiture et, après son utilisation, la stationneront à nouveau... Cela fait beaucoup de voiture immobilisées la majeure partie de leur temps de vie.

Le service mobilité s'attelle à un ensemble de chantiers et projets qui visent à optimiser, à adapter et à proposer des solutions afin de bouger en sécurité dans un cadre agréable. La diminution et la fluidification de la pression automobile est un enjeu qui touche autant la mobilité, que l'énergie et le portefeuille des citoyens directement ou indirectement. Après un succès indéniable dans nos grandes villes, les projets de voitures partagées se multiplient dans les villes de plus petite taille. Braine, du fait de sa position stratégique en termes de gare, de bus et sa démographie est un lieu propice à l'installation de stations de voitures partagées.

Pouvez-vous nous informer sur les démarches déjà entreprises par les services de la Ville en matière de voiture partagées et ce qu'il serait envisageable à moyen terme ?

Monsieur l'Echevin Léandre HUART répond à la question orale

Ce système est une des solutions aux problèmes environnementaux et aux parkings et complémentaires aux transports en commun. Cela a une influence positive sur le budget familial et

permet de réduire le nombre de voitures par ménage, voire de les supprimer. Une réflexion est en cours au sein du service mobilité pour mettre en place ce système de voitures partagées. Il faut des véhicules propres. Mais est-ce possible pour les utilisateurs, pour leurs différentes fonctions . Il ne faut pas que cela devienne une contrainte? Nous avons déjà rencontré plusieurs projets avec Monsieur le Bourgmestre pour en étudier la faisabilité sur notre territoire.

Le Conseiller Laurent Lauvaux utilise son droit de réponse

Le Collège a-t-il déjà une idée de l'emplacement ?

L'Echevin Léandre HUART répond qu'il serait envisagé à proximité de pôles importants près de la gare, sur la Grand place, dans des endroits densifiés. Toutefois, cela peut se réfléchir aussi pour des espaces non densifiés qui sont intéressants comme l'expérience qui est menée à la ville de Ciney qui dispose de 18 véhicules partagés sur son territoire.